Année 2024

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous

❍ M. ❍ Mme

Nom _____ Prénom _____

Né(e) le _____

N° Tél. _____ Portable _____

Chef d'entreprise : ❍ non salarié ❍ salarié (cocher la case)

Nom et prénom du conjoint (si travaillant dans l'entreprise) _____

Statut du conjoint : ❍ Associé(e) ❍ Salarié(e) ❍ Conjoint(e) collaborateur

Votre entreprise

Raison Sociale _____ Forme juridique _____

Adresse _____ CP _____ Ville _____

_____ N° SIRET _____

Activité _____ Code NAF (APE)_____

Date de Création _____ E-mail _____

Nbre de salariés _____ Nbre d'apprentis _____

Votre cotisation (déductible au titre des frais généraux de l'entreprise)

Je souhaite adhérer à la CAPEB 01 (cocher la case correspondant à votre choix)

Artisan seul et/ou avec apprenti

❍ Cotisation fixe 2024 : **504 €** ❍ Abon- Bâtiment Artisanal (facultatif) : **43 €** **Total à régler : _____ €**

Artisan employeur avec 2 salariés maximum

❍ Cotisation fixe 2024 : **504 €** ❍ Cotisation salariale : **180 €** x _____ (nbre salarié(s) = _____ €

❍ Abon- Bâtiment Artisanal (facultatif) : **43 €** **Total à régler : _____ €**

Artisan employeur avec + de 2 salariés (la part fixe ainsi que l'abonnement au Bâtiment Artisanale est à régler à la CAPEB)

❍ Cotisation fixe 2024 : **504 €** ❍ Abon- Bâtiment Artisanal (facultatif) : **43 €** **Total à régler : _____ €**

La part salariale sera prélevée par le biais de la Caisse de Congés Payés **directement à la Capeb**

(part salariale sera de 0.67 % de votre masse salariale)

Modalités de paiement (cocher la case correspondant à votre choix)

❍ Par chèque libellé à l'ordre de la CAPEB 01

❍ Par virement bancaire

(IBAN **FR76 1780 6004 3000 5171 7600 002** – BIC **AGRIFRPP878)** - **libeller votre virement : ADH + nom de votre entreprise**

❍ Par prélèvement SEPA en 2 échéances (**Joindre un RIB** du compte qui sera débité et remplir l'autorisation de prélèvement au verso)

❍ *Je déclare avoir bien pris connaissance des conditions générales d'adhésion présentées verso du présent bulletin et vouloira dhérer à la CAPEB.*

❍ Ces données sont enregistrées dans notre système informatique pour gérer votre adhésion. Elles sont conservées en France pendant 10 ans après la fin de votre adhésion et sont destinées à l'ensemble de nos services. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier auprès de votre Capeb.

Cachet de l'entreprise

Fait à ....., le.....

Signature :

Merci de retourner ce bulletin d'adhésion à l'adresse ci-dessous.

CAPEB DE L'AIN : 104 B boulevard Edouard Herriot – 01440 VIRIAT
Tél. : 04 74 23 19 50 - Mail : capeb01@capeb01.fr - Site : www.capeb.fr/ain

Année 2024

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION

1. Pour être adhérent du syndicat et pouvoir accéder aux différents services et avantages procurés par l'adhésion, il faut se conformer aux statuts et règlement intérieur - dont un exemplaire est tenu à disposition dans le syndicat et dont une copie sera remise à tout adhérent en faisant la demande - et acquitter les cotisations syndicales.

2. La cotisation est composée d'une part fixe, éventuellement de prestations annexes et, pour les entreprises employant du personnel, d'une part proportionnelle à la masse salariale. Elle est fiscalement déductible au titre des frais généraux de l'entreprise.

3. La part fixe est annuelle, acquittée par les moyens de paiement visés par le bulletin d'adhésion, est due par tout adhérent.

4. Si vous êtes employeur, la part proportionnelle à la masse salariale est appelée par la Caisse de Congés Intempéries pour les entreprises qui y sont affiliées. Pour les autres, elle sera appelée directement par le syndicat sur la base des salaires bruts figurant dans la DADS de l'année précédente.

5. L'abonnement au journal « Le Bâtiment Artisanal », mensuel d'information de référence qui constitue le plus fort tirage de la presse professionnelle, est proposé à tout adhérent à tarif réduit.

6. L'adhésion et l'abonnement sont valables pour une année civile ou pour une période de douze mois consécutifs et se renouvellent automatiquement par tacite reconduction à l'échéance. Tous les ans, les adhérents reçoivent une information les avisant des montants de la cotisation et de l'abonnement pour les douze mois à venir, ainsi qu'une fiche préétablie permettant de mettre à jour les données les concernant.

7. Le non-paiement de la cotisation justifie que les prestations correspondantes ne soient plus servies ; de même, le non-paiement de l'abonnement au journal « le Bâtiment Artisanal » justifie que le journal ne soit plus distribué à l'abonné.

8. Il est possible de mettre fin à l'adhésion à tout moment, par démission adressée par lettre recommandée avec accusé de réception au président du syndicat. Le syndicat peut réclamer la cotisation correspondant aux six mois qui suivent le retrait de l'adhésion. (article L 411-8 du code du travail)

9. La qualité d'adhérent se perd par démission, décès, déchéance des droits civiques ou radiation pour non observation des statuts et du règlement intérieur ou pour préjudice moral ou matériel porté au syndicat. La radiation est prononcée par le conseil d'administration conformément aux statuts.

10. La perte de la qualité d'adhérent entraîne la perte de tous les avantages et bénéfices tarifaires et promotionnels, ainsi que le droit d'accéder aux différents services du syndicat qui sont réservés exclusivement aux adhérents.

11. Les informations recueillies sont nécessaires pour permettre à la CAPEB de traiter et gérer votre adhésion, vos abonnements, l'envoi de lettres d'information sur lnos actions. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligagions légales et réglementaires.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 et par le règlement Européen n)2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'efficacement, et de portabilité des données vous concernant, ainsi que du droit de vous opposer au traitement pour motif légitime. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez nous adresser un courrier.

De même, si vous ne souhaitez pas recevoir de votre syndicat de lettres d'information autres que les abonnements que vous avez souscrits, veuillez cocher la case ci-contre ☐.

12. Afin de vous permettre d'accéder à votre espace adhérent, accessible depuis le site internet du syndicat, le syndicat vous remet un code d'identification, composé d'un code d'accès et d'un mot de passe. Ce code d'identification est personnel, individuel, confidentiel et intransmissible. En conséquence, vous vous engagez à préserver la confidentialité de ce code d'identification et à prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun tiers, autre que les personnes dûment habilitées au sein de votre entreprise, n'ait accès à ce code d'identification et puisse ainsi accéder illicitement à cet espace réservé et, à informer immédiatement votre syndicat en cas de perte, vol, ou utilisation illicite du code ☑d'identification. Vous vous portez fort du respect de ces obligations par les personnes que vous aurez autorisées, au sein de votre entreprise, à faire usage du code d'identification.

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) _____

à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de _____

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat : _____

Identifiant créancier SEPA : **FR 28ZZZ607696**

Débiteur :

Votre Nom _____

Votre Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

Créancier :

Nom **CAPEB 01**

Adresse **104 Boulevard Edouard Herriot**

Code postal **01440** Ville **VIRIAT**

Pays **FRANCE**

IBAN

BIC

Paiement : x Récurrent/Répétitif

A : _____

le _____

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.

CAPEB DE L'AIN : 104 B boulevard Edouard Herriot – 01440 VIRIAT
Tél. : 04 74 23 19 50 - Mail : capeb01@capeb01.fr - Site : www.capeb.fr/ain